



Conseil de sécurité

Distr. générale
1er juillet 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 1er juillet 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période du 1er au 31 mai 2003 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



Annexe**Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo, présenté à l'Organisation des Nations Unies**

1. Pendant la période considérée (1er au 31 mai 2003), la Force de paix au Kosovo (KFOR) déployée sur le théâtre des opérations comptait un peu plus de 24 000 hommes.

Sécurité

2. Bien que la situation en matière de sécurité au Kosovo soit restée généralement stable pendant cette période, certains incidents interethniques ont été signalés, les plus graves ayant trait à des tensions ethniques dans le secteur nord de Mitrovica et l'assassinat de deux Serbes du Kosovo dans la zone de Klokot/Vitina. Bien que le nombre d'assassinats, d'enlèvements et de viols ait augmenté par rapport au mois précédent, le nombre total d'incidents a en fait diminué par rapport aux chiffres signalés pour le mois de mai 2002. Le nombre de vols a diminué par rapport au mois précédent.

3. Plusieurs incidents ont été signalés à Mitrovica. Au début du mois de mai, des pierres ont été lancées sur un autobus albanais du Kosovo et, quelques jours plus tard, des pierres ont été lancées sur un bus serbe du Kosovo à titre de représailles. Le 7 mai, des Serbes du Kosovo qui avaient barré la route principale à Suvi Do, à l'ouest de Mitrovica, ont lancé des pierres sur les soldats de la KFOR qui essayaient d'enlever les barricades. Des responsables locaux, des membres de la police de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et des membres de la KFOR ont tenu une réunion le lendemain pour discuter de l'incident. Ultérieurement, des Serbes du Kosovo ont barré la route de Popovce pour empêcher la réinstallation d'Albanais du Kosovo déplacés venant de Gornje Bitina. La KFOR a par la suite augmenté le nombre de ses patrouilles et postes de contrôle afin de désamorcer la tension, qui est restée élevée plusieurs jours après.

4. Le 7 mai, quatre Albanais du Kosovo ont été blessés, dont deux grièvement, par suite d'une attaque à la grenade à main, qui a eu lieu à l'extérieur d'un night club à Pristina.

5. Le 15 mai, cinq Albanais du Kosovo ont été traités pour blessures par balles et coups de couteau dans le secteur sud de Mitrovica. Une des personnes blessées était un logisticien du Corps de protection du Kosovo.

6. Le 17 mai, l'ancien député maire de Klokot, un Serbe du Kosovo, a été trouvé mort à Zabje. Il avait reçu une balle dans la tête. Une note portant le sigle « AKSh » (Armée nationale albanaise) aurait été trouvée près du corps. Le lendemain, un Serbe du Kosovo a été trouvé mort près du village de Vrbovac. Lui aussi avait reçu une balle dans la tête. Une fois les lieux sécurisés par la KFOR, la police de la MINUK a commencé à enquêter sur les deux cas.

7. La KFOR a continué de mener, dans toute la province, des opérations de surveillance en s'appuyant sur des patrouilles et des renseignements, en vue de mettre fin aux activités illégales et à la contrebande d'armes et de réduire le plus possible le risque d'activités terroristes.

8. Au cours de la période considérée, la KFOR a confisqué 75 armes diverses, 169 grenades et mines et 12 448 cartouches.

9. Au début de la période considérée, une voiture a été interceptée par la KFOR à un poste de contrôle voisin de Batusa. Le conducteur et le passager ont pris la fuite et se sont échappés. Vingt kilogrammes de marijuana ont été trouvés dans le véhicule, la plus importante quantité saisie cette année dans la province. De l'avis de la KFOR, la région frontalière des environs de Morina est la principale artère utilisée pour introduire clandestinement au Kosovo des stupéfiants destinés à l'Europe de l'ouest.

Sécurité aux frontières

10. La KFOR a continué d'assurer la sécurité aux frontières et a fait état de 27 tentatives de franchissement clandestin de la frontière, soit deux fois plus que le mois précédent.

Coopération avec les parties et respect des accords conclus

11. Les forces de sécurité de Serbie-Monténégro ont continué de respecter les dispositions de l'Accord militaire technique.

12. En ce qui concerne les activités de l'Armée nationale albanaise (AKSh) au sein du CPK, le Représentant spécial du Secrétaire général et le commandant de la KFOR ont adressé au commandant du CPK, le 14 mai 2003, une lettre commune dans laquelle ils faisaient part de leur mécontentement quant à l'absence de progrès enregistrés dans son enquête et exigeaient qu'il soit répondu avant le 23 mai à certaines questions. Le commandant du CPK a répondu qu'il recherchait activement les membres du Corps ayant des liens avec des organisations extrémistes ou terroristes.

13. Le 27 mai, à l'occasion d'une réunion du Groupe de développement de la protection civile, les coprésidents (à savoir le Représentant spécial du Secrétaire général et le commandant de la KFOR) ont reconnu que le général Ceku avait fait tout son possible compte tenu de ses pouvoirs limités. Une commission mixte d'enquête constituée de la KFOR et de la MONUK a donc été créée pour poursuivre l'enquête du général Ceku. On a constaté que lorsque ce dernier a demandé à tous les membres du CPK de signer un serment par lequel ils s'engageaient à ne pas s'associer à des groupes terroristes, 51 individus ont refusé de s'exécuter.

14. Une nouvelle Inspection du CPK a été établie par la KFOR et chargée de la supervision et de l'inspection quotidiennes du Corps. Au cours de la période considérée, l'Inspection s'est principalement intéressée aux appels et aux manoeuvres TOKE du printemps, qui se sont déroulées du 12 au 14 mai¹.

15. Le 8 mai, le général Ceku a relevé de leurs fonctions trois hauts responsables de la zone de protection IV du CPK qui étaient soupçonnés d'avoir un lien avec l'explosion d'un pont à Loziste le 12 avril.

16. Au cours de la période considérée, il a été procédé à trois appels sans préavis sur 17 sites différents. Il s'est avéré que le taux d'absentéisme avait continué de

¹ Au cours des manoeuvres TOKE, des incidents ont été mis en scène sans préavis dans toute la province. La KFOR et les responsables du CPK ont observé et évalué la réaction du quartier général et des unités du CPK, qui n'avaient pas été avisés du type d'incidents ni de l'heure ou du lieu auxquels ils se produiraient; les « enseignements retirés » serviront à élaborer un plan de formation concret.

diminuer, quatre personnes seulement sur 536 au total ayant été portées absentes sans autorisation. Le taux de présence minimum exigé (fixé à 75 % en permanence) a donc été atteint et dépassé (78 %). Ce chiffre inclut le service dans les casernes et ailleurs au Kosovo. Les résultats confirment la nécessité d'un contrat fixant les conditions de service permettant de faciliter le contrôle des absences autorisées en cas de congé ou de maladie.

17. Vingt-sept cas de non-respect des règles ont été signalés en mai, dont 16 cas d'absentéisme, les autres cas étant des affaires de détention illégale d'armes, d'insubordination et d'abus de pouvoir ou de comportement répréhensible. Au total, 80 dossiers sont encore à l'examen, dont 55 seront bientôt clos.

Coopération avec les organisations internationales

18. La KFOR continue d'aider, à leur demande, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales dans l'ensemble du Kosovo, et d'apporter une aide dans le domaine de la sécurité aux opérations de police de la MINUK.

Perspectives

19. On s'attend à une recrudescence de la criminalité et d'autres activités illégales au cours de l'été, s'agissant en particulier des trafics et du franchissement clandestin de la frontière. D'autres menées liées au faux-monnayage et aux stupéfiants devraient également s'intensifier dans toute la province au cours des prochains mois.
